

TFP APS - Titre Agent de Prévention et de Sécurité

Titre APS

Code RNCP : 36648 / Certificateur ADEF / Date d'enregistrement: 1er juillet 2022

Taux de réussite à l'examen : 92 %

Taux de satisfaction : 96 %

Prix : Nous consulter

Objectifs

Exercer une activité de sécurité privée dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Maîtriser les aspects juridiques des activités de sécurité privée.

Public Visé

Toute personne souhaitant travailler dans la sécurité privée, sachant lire, écrire, compter et s'exprimer en français et titulaire d'une autorisation préalable ou provisoire ou d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

Durée

182.00 Heures

25 Jours

Pré Requis

Être titulaire d'une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS

Savoir lire, écrire, compter et s'exprimer en français (justificatif de niveau B1 en français)

Justificatif de domicile

Pour les ressortissants étrangers, titre de séjour de plus de 5 ans, extrait de casier judiciaire du pays d'origine traduit en français.

Parcours pédagogique

SOCLE DE BASE : 41H00 dont 7H00 de pratique

UV1 : MODULE SECOURISME (14 heures)

- Secours à la personne

UV2: MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (17 heures)

- Environnement juridique de la sécurité privée

UV3 MODULE GESTION DES CONFLITS (5 heures)

- Gestion des risques et des situations conflictuelles

UV4 : MODULE STRATEGIQUE (5 heures)

- Connaissance de l'outil informatique

- Transmission des consignes et informations

SPECIALITE : 134H00 dont 55h30 de pratique

Complément module ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (5 heures)

- Environnement juridique de la sécurité privée

Complément module MODULE GESTION DES CONFLITS (9 heures)

- Gestion des risques et situations conflictuelles

Complément module MODULE STRATEGIQUE (2 heures)

- Connaissance de l'outil informatique

- Transmission des consignes et informations

UV 5 : MODULE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE (7 heures)

- Connaissance des vecteurs d'incendie

UV 6 : MODULE MODALITE D'APPREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE METIER (7 heures)

- Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté

UV 7 : MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13 heures)

- Compétences opérationnelles spécifique : Prévention des risques terroristes

- Risque face à une attaque

- Secourir

UV 8 : MODULE PROFESSIONNEL (45 heures)

- Surveillance et gardiennage

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Péri sud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

UV 9 : MODULE PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION DES BAGAGES (7 heures)

- Evenementiel

UV 10 : MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ELECTRONIQUES DE SECURITE (7 heures)

-Télésurveillance et vidéoprotection

UV 11: MODULE GESTION DES RISQUES (11 heures)

- Gestion des risques

UV 12: MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7 heures)

- Compétences en événementiel

UV 13: MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7 heures)

- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées

UV 14: MODULE INDUSTRIEL SPECIFIQUE (7 heures)

- Evaluer les risques professionnels

Examen : 7 heures

Les + métier

Références juridiques des réglementations d'activité : Les activités privées de sécurité sont réglementées et codifiées dans le code de sécurité intérieure (livre VI du CSI). La loi du 18 mars 2003 et son décret d'application du 3 août 2007 exige la délivrance d'une carte professionnelle à tout agent voulant exercer professionnellement des missions de sécurité privée. Cette carte, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), est conditionnée d'une part par le respect des conditions de moralité et d'autre part par le suivi d'une formation donnant

Objectifs pédagogiques

Etre capable d'effectuer les missions d'agent de prévention et de sécurité privée en toute connaissance des aspects techniques et législatifs encadrant les missions de la sécurité privée.

Cette formation doit être conforme au référentiel préalablement validée par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) et être conforme au chapitre IV de l'arrêté du 27 juin 2017, modifié.

Méthodes et moyens pédagogiques

Poste de Contrôle Sécurité avec télésurveillance, gestion d'alarme, talkies-walkies, logiciel de gestion des rondes et main courante. Logiciel SSI.

Matériel secourisme : mannequins (adulte, enfant, bébé), défibrillateur de formation, plan d'intervention, livret INRS

Livret de cours APS + EPI

2 épreuves individuelles finales de mise en situation, sont proposées, par tirage au sort, parmi 14 mises en situations de façon à permettre une évaluation distincte des compétences de chaque unité de compétence (UC) et de chaque unité de valeur (UV) sur les thèmes majeurs définis au cahier des charges TFP APS.

Des questionnaires de type QCU (Questionnaire à Choix Unique) complètent le dispositif. Ils sont structurés de manière à poser une question dans une situation contextualisée. Ces QCU sont organisés de manière électronique (avec boîtier de réponse) à partir d'un jeu de questions de plus

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs disposant des diplômes et certificats à jour et expérimentés dans la profession

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation du SST selon grille d'évaluation de l'INRS - Examen théorique (QCU) - Examen pratique (Mises en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat

Modalités d'Accessibilité

Oui - Si des aménagements sont à prévoir pour contraintes de santé, n'hésitez pas à joindre notre référent handicap à l'adresse mail : contact@cqps.fr

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16



Centre de Qualification
à la Prévention et à la Sécurité

VOTRE PARTENAIRE FORMATION



Contactez-nous !

Clément PARAYRE
Directeur

Tél. : 0615901729
Mail : clement.parayre@cqps.fr

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2028-08-23-20230587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16